

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 18

Artikel: L'instituteur vaudois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220257>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

puisque vous me questionnez, permettez-moi de vous poser à mon tour une question.

Et comme le docteur Moustache le considérait, un peu inquiet :

— Me ferez-vous payer cette visite au prix habituel ? ajouta-t-il.

— Certainement, dit le docteur. Pourquoi, diable, vous prendrais-je moins qu'à mes autres malades ?...

— Oh ! soupira le monsieur entre deux âges, ce n'est pas bien, docteur, ce que vous faites-là... Vous devriez, en bonne justice, m'accorder une réduction : c'est moi qui ai apporté là... scarlatine dans le quartier !...


La Patrie Suisse. — Le No 850 (21 avril) de la « Patrie Suisse » nous apporte les portraits de quatre personnalités qui se sont distinguées dans l'enseignement : MM. Robert Gnehm et Arthur Rohm, à l'École Polytechnique fédérale, Mgrs Jean-Baptiste Jacoud et Hubert Savoy, au collège Saint-Michel, à Fribourg ; les récentes actualités : commémoration de la bataille de Naefels, arrivée à Berne d'un oursin hongrois ; floraison printanière de crocus dans les Grisons, de superbes vues alpestres, du collège Saint-Michel, à Fribourg, avec un intéressant article historique de M. Maxime Raymond, du temple de Denezey (Vaud) et des peintures dont l'a décoré M. Louis Rivier, puis de l'hospice des vieillards du Locle, dont en vient de fêter le centenaire, de curieux documents relatifs à Eugène Burnand, des reproductions de plusieurs de ses œuvres les plus caractéristiques et d'une toile d'Evert van Muyden, montrant, dans l'atelier de Burnand et de van Muyden, à Paris, avec Burnand et van Muyden les architectes Girardot et Girault et le caricaturiste Viollier. Au total vingt illustrations toutes remarquablement venues et du plus vif intérêt. A. T.

RÊVE DE FLEURS

*Hier encor endormie au fond du pâturage
L'anémone rêvait
On ne sait quelle idylle émuante ou sauvage,
Poème des forêts.
Le vent qui s'égarait, en venant de la crête
L'effleurait en passant,
Baisait la brun collet, la robe violette
Aux soyeux plis changeants,
Quand l'aurore parut, sur la cime prochaine,
La fleurlette soudain
S'éveilla de son rêve et mêla son haleine
Aux senteurs du matin.
Et comme l'encensoir dans la nef archaïque
Donne le parfum doux
Cependant que la foule entonne le cantique
Qu'on module à genoux,
La fleur du pâturage aussi, dans l'aube claire
Tout là-haut, sur les monts,
Espérante exhala sa muette prière,
Fervente oblation,
Sacrifice d'amour offert à la lumière,
Rêve réalisé,
Rite auguste et sublime, insondable mystère,
Parfum d'un cœur brisé !*

Julie Meylan.

L'INSTITUTEUR VAUDOIS

 E joli portrait de l'instituteur vaudois est extrait de la dernière des « Lettres vaudoises », toujours si spirituelles, dont l'auteur est M. Henri Laeser, journaliste.

Le membre du corps enseignant primaire ne reste pas confiné dans son « collège » comme on appelle respectueusement, en terre vaudoise, les bâtiments scolaires. Ah ! ce n'est certes pas un mandarin à trois boutons contemplant les alentours du haut de sa tour d'ivoire. Ayant accompli leurs devoirs d'éducateur, le régent et la régente jouent un rôle de premier plan dans la vie morale et intellectuelle de la localité où le hasard les envoya. Chorale, (les deux tiers des sociétés qui prirent part, l'an dernier, à l'inoubliable concours d'Yverdon étaient dirigées par des instituteurs), chœurs mixtes, orgue et harmonium à l'Eglise, — ça c'est l'affaire de la régente ! Préparation des soins de la « dramatique », où, par surcroît, il s'agit souvent de cumuler les fonctions de régisseur avec le grand premier rôle, chanter pour les services de prédication, premier violon à l'orchestre de la région, quand ce n'est pas bugle dans la fanfare, comme ce fut le cas,

l'autre jour, d'un jeune instituteur, lequel fut obligé de se mettre au pied levé à ce poste difficile pour sauvegarder l'honneur de la commune !

Si l'instituteur vaudois n'est pas syndic, comme beaucoup de ses collègues valaisans ou grisons, s'il ne siège pas au Grand Conseil, à l'instar des régents bernois et zurichoïses, — y tiendrait-il vraiment tant que ça ? — s'il n'exploite pas une auberge, ainsi que le font plusieurs membres du corps enseignant des libres Républiques de la Suisse primitive, il n'en occupe pas moins des places de confiance dans nos affaires : membre du synode, secrétaire municipal, commissaire phylloxérique (poste où il s'agit d'être à l'œil), inspecteur de ruchers, etc., etc. Avec ça, homme de bons conseils, confident discret, appelé à rendre cent services.

Dans le roman *Heur et malheur d'un maître d'école*, Jérémias Gotthelf, le savoureux écrivain bernois, raconte comment son héros était chargé par les gars du village, de rédiger les lettres destinées aux dulcinées de l'Emmenthal. Le maître d'école vaudois n'en est plus là : le progrès de l'instruction, la diffusion du « Parfait secrétaire galant » et du « Manuel de la puérilité civile et honnête » dans nos campagnes dispensent de ces nobles travaux. Et puis, nos amoureux et nos amoureuses aiment à traiter leurs affaires sans que le régent s'en mêle, n'est-ce pas ?

LES ROIS EN EXIL

« Les rois en exil », c'est le titre d'un roman d'Alphonse Daudet, qui a évoqué, chez M. Henri Laeser, le souvenir des princes et rois auxquels le canton de Vaud a donné un asile momentanément. Voici ce que raconte, à ce propos, M. Laeser, dans une de ses spirituelles *Chroniques vaudoises*.

Nous en avons tant vus, dans notre canton, de ces monarches dépossédés ou en espoir de trône. L'autre jour, la nouvelle de la mort de Philippe d'Orléans, — Philippe VII, si vous préférez, — a ressuscité des limbes d'il y a quarante ans, et des archives de la Société des carabiniers de vieux souvenirs. C'était le temps où le prince, jeune, beau, séduisant, avec la pointe de quant-à-soi que peuvent s'accorder les personnes bien nées, faisait le coup de feu au stand de la Pontaise, tirait la quarte et la quinte à la Société d'escrime, recevait des leçons d'histoire militaire du colonel-divisionnaire Lecomte, chancelier d'Etat, et, surtout, tournait la tête aux demoiselles de Lausanne. C'est de Lausanne qu'il partit en France, pour vouloir y remplir ses obligations militaires. Il laissa quelques cœurs en déroute dans notre modeste capitale.

Un autre prétendant au trône de France, le prince Jérôme-Napoléon Bonaparte, fut aussi une figure populaire chez nous. Retiré dans son château de la Bergerie, à Prangins, qui vit plus tard l'infortuné et point antipathique Charles de Habsbourg, Jérôme-Napoléon, que la faveur populaire en France appelait simplement Plon-Plon, entretenait d'excellentes relations avec les notabilités vaudoises. Il avait appris au Cercle de La Côte, à Rolle, à jouer à la « quadrette » et au « binocle renversé », — le yass n'avait point encore, de son avance impitoyable, balayé les jeux de cartes du terroir. A Lausanne, où Plon-Plon venait volontiers, le prétendant fréquentait avec le même souci de stricte impartialité, le Café Vaudois, rendez-vous des notabilités radicales et le Cercle de l'Arc, centre de ralliement des chefs de l'autre bord.

Ayant pris un jour le bateau à Ouchy, pour regagner Nyon, le plus proche débarcadère de Prangins, il ne songea pas que le service direct touchait Evian et Thonon, côte savoyarde, avant de croiser sur Nyon. C'était à un moment où cela chauffait de nouveau ferme chez nos voisins. Plon-Plon, connu comme le loup blanc, risquait d'être arrêté dans les eaux françaises. Ce n'était vraiment pas la peine. Aussi le prétendant au trône de France alla-t-il chercher asile sûr dans un petit endroit très discret, où les monarches, même les plus illustres, se rendent toujours à pied. Là, protégé par une bonne targette, il attendit avec philosophie que le « Mont-Blanc »

— c'était le nom du vapeur — cinglât de nouveau dans les eaux de la libre Helvétie, refuge classique des proscrits...

Il y aurait bien d'autres histoires à raconter sur les rois en exil ou en passage chez nous. Sans oublier l'aventure de ce monarque déjà sur l'âge, qui, au large de Vevey, pas très loin des quais, séduit par la limpidité et la fraîcheur de l'onde, se dépouilla incontinent de tous ses voiles, comme disent les grands Classiques, pour tirer sa coupe dans l'humide élément. Il en fut repêché par la Sainte Hermandad locale : algarade en bon accent du crû, procès-verbal, amende et le reste... Mais l'illustre baigneur se fit reconnaître et la Municipalité de Vevey qui connaissait les règles non seulement de la courtoisie, mais aussi celles du droit international et de l'exterritorialité, classa l'affaire.

En effet, comme le dit M. Laeser, il y aurait bien d'autres choses à raconter sur les rois en passage chez nous. Nous eûmes, aussi, entr'autres, à Lausanne, le général Bonaparte (Napoléon I^{er}) traversant avec son armée le St-Bernard pour se rendre en Italie ; l'empereur Joseph II, qui logea à l'Hôtel du « Lion d'Or », rue de Bourg ; la reine Hortense, mère de Napoléon III, qui, si nous ne faisons erreur, séjourna à l'Avant-Poste. Et bien d'autres encore.

PROFESSION DE FOI DE CHARLES MONSELET



N a dit, s'écrie Charles Monselet dans une de ses préfaces, que sous le littérateur, il y avait un gastronome et que mon cabinet de travail communiquait directement avec ma cuisine. Eh bien, on a dit la vérité. Je n'en rougis pas, au contraire. Le côté le plus sensible de mon amour-propre en est agréablement chatouillé. Je porte un tendre intérêt aux choses de la nutrition. Sans faire, précisément, selon une expression connue, « un dieu de mon ventre », ni même un demi-dieu, je tiens, cependant à en faire un personnage. En cela, j'obéis à une vocation incontestable.

Dès ma jeunesse, j'ai trouvé place en moi pour deux poésies : celle de l'âme et celle des sens. Je n'ai pas voulu chasser l'une au bénéfice de l'autre, j'ai préféré travailler à leur conciliation, à leur bonne harmonie et, quelquefois, j'ai pu croire que j'y avais réussi.

Cette fière profession de foi ne dut surprendre personne. Dès ses premiers écrits et surtout dès les premiers dîners qu'il organisa, Monselet s'était déjà inscrit parmi les disciples de ce Grimod de la Reynière, sur lequel il devait signer une si charmante étude : « Monselet, disait Méry, honore le sensualisme en honorant l'esprit ».

Son amour de la gastronomie ne le poussait pas, en effet, à une gourmandise grossière, à une vulgaire passion pour la table ; toujours, il prétendait mêler aux sensualités du palais quelque saveur ou quelque impression qui transformât ces sensations, qui les ennoblit. Les heures les plus charmantes de notre vie, disait-il, ne se relient-elles pas toutes autour d'un bon repas ? Est-ce un amour d'enfance ? « Il s'y mêle aussitôt, et naturellement, un déjeuner dans les bois ; le tendre aveu d'une cousine est inséparable de l'armoire aux confitures de mère-grand ». S'agit-il d'un caprice amoureux ? « L'idée d'un souper s'éveille instantanément à notre esprit ; nous voyons la fleur douce des bougies glisser sur une épaule moite, la nappe moirée luttant de blancheur avec un bras embarrassé de dentelles ». Nous nous marions, c'est un repas de nocce. Nous avons un enfant : les cloches du baptême nous appellent autour d'une collation joyeuse, et les dragées roulent. Dans toutes les circonstances de notre existence, la table joue le rôle principal.

Un jeune matelot était sur le point de s'embarquer.

— Comment, lui dit un philosophe, osez-vous vous aventurer sur une mer où votre père, votre grand-père et tous les vôtres ont péri ?

— Où donc sont morts vos aïeux ? demanda le matelot.

— Dans leur lit, pardieu !

— Et vous osez encore vous coucher !